Le Burundi demande à Bruxelles l'extradition d'Alexis Sinduhije

@rib News, 02/05/2014 â€“ Source AFP Le Gouvernement du Burundi a demandÃ© officiellement Ã la Belgique d'extrader vers Bujumbura un opposant burundais en exil, interpellÃ© Ã Bruxelles, a-t-on appris de source officielle vendredi. Alexis Sinduhije (photo), prÃ©sident du parti Mouvement pour la solidaritÃ© et le dÃ©veloppement (MSD) et l'un des plus farouches opposants au prÃ©sident burundais Pierre Nkurunziza, a Ã©tÃ© interpellÃ© jeudi matin Ã l'aÃ©roport de Bruxelles oÃ¹ il Ã©ta transit vers l'Italie, en provenance de N'Djamena, a annoncÃ© son avocat.

Â« Nous remercions la Belgique d'avoir dÃ©jÃ procÃ©dÃ© Ã l'arrestation d'Alexis Sinduhije hier, le gouvernement demande maintenant son extradition pour qu'il rÃ©ponde de ses actes Â», a annoncÃ© Daniel Kabuto, porte-parole du ministÃ¨re burundais des Relations extÃ©rieures. Â« M. Sinduhije est en cavale depuis plusieurs semaines, (...), le Burundi demande son extradition car il est poursuivi pour des atteintes graves au code pÃ©nal, dont l'organisation d'un mouvement insurrectionnel Â», a-t-il insistÃ©. Le responsable burundais a expliquÃ© que Â« le Burundi avait Ã©mis un mandat d'arrÃªt international fin mars, mais comme la Belgique disait n'Ãªtre pas au courant, on a fait le renouvellement du mandat hier (jeudi) Â». Le Gouvernement du Burundi considÃ¨re M. Sinduhije comme le responsable de violences qui ont opposÃ© dÃ©but mars Ã Bujumbura, la police Ã des centaines de ses militants, les plus violents affrontements survenus dans la capitale burundaise depuis la fin de la guerre civile en 2006. Quelque 70 militants de son parti avaient alors Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s. La tension est montÃ©e d'un cran au Burundi, qui se prÃ©pare Ã organiser des Ã©lections gÃ©nÃ©rales en 2015. Le Conseil de sÃ©curitÃ© de l'ONU a adressÃ© derniÃ¨rement une sÃ©vÃ¨re mise en garde au pouvoir burundais, en l'appelant Ã ouvrir l'espace politique. Â« Le Burundi fait tout pour obtenir son arrestation Â», a commentÃ© son avocat, Me Bernard Maingain, joint par tÃ©lÃ©phone en Belgique vendredi, qui assure que son client n'a pas encore Ã©tÃ© notifiÃ© officiellement de la demande d'extradition. Il est en revanche sous le coup d'Â« un ordre de refoulement depuis jeudi Ã midi Â». Â« Nous allons introduire un recours d'urgence pour sa suspension et nous demandons aux autoritÃ©s belges d'avoir le courage de l'annuler Â», a-t'il dit. Â« Mon client a un visa Schengen d'une validitÃ© de trois ans et dÃ©livrÃ© par la France. C'est inadmissible qu'il soit traitÃ© de cette maniÃ¨re Â», a-t-il ajoutÃ©.